

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 18 février 2022

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants 11

MACHARD Bruno, Maire,

BOURGEOUX Alix. BUCHER Noël. CARDOT Jules. CLOT Jean-Paul . FRANÇOIS Nathalie GALLAND Jean-François. HURAUX Hélène..MANTEY Josiane. PUJOL Gilbert. TISSERAND Martine.

Absents excusés : DOMINGUES Yves GAULIARD Cécile. MAGUET Valérie. MOUGIN Sébastien .

Secrétaire : MANTEY Josiane

-Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :
Ouverture de crédit avant vote du budget : accepté à l'unanimité

- VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 janvier 2022

Le compte-rendu du 14 janvier 2022 est validé à l'unanimité

-Adhésion à AISS INTERM'AIDE

Le conseil municipal décide de renouveler son adhésion à l'association AISS INTERM'AIDE, afin de pouvoir lui confier des travaux, et ainsi promouvoir l'insertion et le projet social de cette association.

Il autorise le Maire à signer la convention à passer avec AII INTERM'AIDE, ainsi que toutes pièces s'y rapportant et s'engage à payer la cotisation annuelle de 200 €.

Pour à l'unanimité

-CONVENTION RELAIS ROULOTTES avec le CENTRE TOURISTIQUE

Le centre touristique propose comme l'année dernière, la signature d'une convention RELAIS ROULOTTES pour l'accueil au point relais sur la commune de VAUVILLERS qui définit les modalités pratiques et la participation qui sera réglée à la commune par le centre selon la fréquentation des roulottes, chariots et implantation de tente. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le centre touristique de FONTENOIS LA VILLE.

Pour à l'unanimité

-Adhésion Groupement de commandes

Pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

En tant que membre

Le SIED 70 propose d'adhérer au contrat groupe pour l'achat d'énergie à compter du 1^{er} janvier 2023.

Un acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre a été établi à une durée illimitée.

La commune n'a plus qu'un seul contrat de gaz pour alimenter la salle des fêtes qui n'a pas une forte consommation, le maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour l'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, et autorise l'adhésion de la commune en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés et autorise le Maire à signer l'acte constitutif du groupement

Pour à l'unanimité

En évoquant le nombre de nos compteurs d'électricité, il est indiqué aux conseillers qu'un point vient d'être fait sur les compteurs d'eau que possède la commune. Quatre d'entre eux qui n'ont plus aucune utilité seront supprimés ce qui évitera de payer des abonnements inutiles.

-Remplacement de 2 lampadaires rue de LA VOIE ROMAINE.

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de réaliser des travaux rue de la Voie Romaine, relevant d'une compétence optionnelle du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

Les travaux envisagés par les services du SIED 70 pourront consister dans le remplacement de 2 luminaires, pour un coût estimatif de 1 189.58 € avec une participation du SIED de 742.83 € soit un reste à charge de 446.75 € pour la commune qui récupérera le FCTVA de 195.14 €.

Le conseil municipal, entendu cet exposé autorise le maire à signer la convention et de son annexe financière et approuve le programme de travaux présenté.

Pour à l'unanimité

-Mise à disposition de salle à l'association AHSSEA

L'association HAUTE-SAONOISE pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (AHSSEA) a pour mission de venir en aide pour retrouver leur place et épanouissement au sein de notre société aux jeunes ou familles confrontés à des problèmes de tout ordre. L'association souhaite venir à leurs rencontres et assurer une permanence à VAUVILLERS.

Le conseil Municipal répond favorablement à cette demande et accepte de mettre à disposition une salle communale et autorise le Maire à signer la convention à passer avec l'association.

Pour à l'unanimité

-Vente terrain

Suite à la démolition du bâtiment de la propriété ex DENIZOT JOLIMAITRE, le conseil municipal décide de mettre en vente cette parcelle cadastrée AC 113.

Après avoir pris conseil auprès de Maître STRIEVI et compte-tenu des frais afférents à ce bien, le conseil municipal fixe le prix de vente à 15 € le m².

Pour à l'unanimité

-Travaux chauffage logements communaux

Dans le cadre de l'aménagement du rez de chaussée de l'hôtel de ville par la communauté de communes de la HAUTE COMTE pour l'installation de Maison France Service, des travaux seront réalisés sur le circuit de chauffage et une partie concerne l'alimentation des logements situés au 1^{er} étage du bâtiment côté est.

Le conseil municipal décide de prendre en charge le montant des travaux liés à la desserte des logements

Pour à l'unanimité

-Projet chaufferie bois.

Le maire indique que compte tenu que la commune a demandé à reprendre la compétence chaufferie bois et réseau de chaleur qui avait été transférée au SIED en 2019, il importe que cette compétence soit officiellement redonnée à la commune pour qu'elle puisse lancer une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour ce projet. Ce délai (la compétence pourrait être redonnée au début de l'été) reportera d'autant le début du projet qui reste néanmoins toujours d'actualité. La commune travaille de concert avec le Pays des Vosges Saônoise et l'Adera pour que le dossier de demande d'AMO soit prêt.

- Modification du temps de travail hebdomadaire

Du poste d'agent technique territorial (agent d'entretien intérieur/extérieur)

Considérant la nécessité de modifier le nombre d'heures de travail afférent au poste à temps non complet de l'agent technique qui assure le ménage, initialement fixé à 23 heures hebdomadaire, et de la possibilité de modifier de 10 % la durée hebdomadaire de ce poste, le conseil décide qu'à compter du 01 mars 2022, la durée hebdomadaire de travail de cet agent sera portée à 20 heures 42 minutes hebdomadaires.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour à l'unanimité

-Validation d'adresses

Dans le cadre de la phase des déploiements de la fibre optique en Haute-Saône, une campagne de relevés des boîtes aux lettres de chacun des logements de notre commune a été réalisée.

Dans le but de fiabiliser et compléter la qualification des adresses, il est nécessaire de créer ou corriger des adresses dont le maire donne lecture. Le conseil municipal valide cette liste annexée à la délibération.

Pour à l'unanimité

-Chênes mitoyens à abattre

Des chênes sont à abattre sur une parcelle communale, et se trouvent en mitoyenneté avec un propriétaire privé.

Sur proposition de l'agent ONF et en accord avec le propriétaire du terrain voisin, le conseil accepte de les faire abattre par l'entreprise FC FORET et de les vendre. Les frais d'abattage et le produit de la vente seront répartis par moitié.

Le Conseil accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires.

Pour à l'unanimité

Un sapin en mauvais état est signalé par des conseillers sur le terrain jouxtant le gymnase. Le maire informe qu'un arbre est également en mauvais état dans le bas du champ de foire et un autre au stade à côté du terrain de pétanque. Ces trois arbres seront abattus prochainement.

-Ouverture de crédit avant vote du budget

Afin de pouvoir régler la facture du changement de la fenêtre de la sacristie d'un montant de 2 319.90 € TTC le conseil municipal décide d'ouvrir avant le vote du budget primitif un crédit de 2 320.00 € à l'article investissement dépense 21318 .

Pour à l'unanimité

-Transfert de crédit

Le Maire indique qu'il a établi un certificat administratif pour le budget général, suite au dépassement au chapitre 66 et afin de passer l'écriture pour dégrèvement de la Taxe d'habitation pour logement vacant à l'article 7391172. Transfert en section de fonctionnement dépenses

-du compte 022 dépenses imprévues	194.00 €
- aux comptes	
➤ 66111 intérêts réglés à l'échéance	15.00 €
➤ 7391172 dégrèvements THLV	179.00 €

Questions diverses

SACEM

La SACEM propose des tarifs spéciaux pour les collectivités. Afin d'être en règle sur nos obligations lors des événements musicaux et rémunérer les auteurs, le conseil décide d'opter pour le forfait illimité pour les communes de 501 à 2000 Habitants pour un montant de 196.70 €.

Aire de jeux : interrogation de conseillères sur l'avancée de ce projet.

Le maire répond qu'il est bien entendu toujours d'actualité.

Des communes environnantes qui ont créé une aire de jeux seront contactées afin de connaître les prestataires qui ont mis en place les structures ainsi que les subventions obtenues.

Informations diverses

Coup de vent – route coupée

Le maire informe le conseil qu'à la demande du CODIS (pompiers Vesoul) il est intervenu avec Jean-François Galland et Jean-Paul Clot à 02h00 dans la nuit du 6 au 7 février pour enlever un arbre tombé sur le CD 417 sortie St-Loup sur Semouse lequel avait endommagé les lignes électrique et téléphonique qui étaient également sur la chaussée. Avec le concours d'ENEDIS, la circulation a pu être rétablie à 04h00.

Mise en ligne du site internet.

Le maire indique avoir finalisé le site internet de la commune qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://vauvillers.fr>

Ouverture d'une page Facebook

Le maire informe le conseil qu'il a ouvert une page Facebook « **Mairie de Vauvillers** » sur laquelle seront mis en ligne les événements, manifestations, réunions.... qui se dérouleront sur la commune. Il invite chacun à partager cette page pour toucher un maximum de personnes.

Le site internet et la page Facebook visent à mettre en valeur notre commune et la rendre plus attractive.

Mise en ligne du lotissement sur le bon coin.

Le maire indique avoir mis en ligne la vente de parcelles du lotissement des Geais sur le site « Le bon coin ».

Exposition sur la Guerre d'Algérie.

Le maire indique que le comité des Trois Provinces du Souvenir Français qu'il préside, organise une exposition sur le thème de la Guerre d'Algérie les 17, 18 et 19 mars à la salle des fêtes. Cette exposition qui mêlera panneaux d'information, documents et matériel d'époque, films... sera visible par tous et gratuite. Les élèves des classes de 3ème du collège, dont la Guerre d'Algérie est dans leur programme d'histoire, visiteront l'exposition le 18 mars.

Fête du court métrage.

Comme cela se fait depuis plusieurs années, la commune s'est inscrite dans « La Fête du Court Métrage » proposée par la communauté de communes de la Haute Comté.

La projection de six courts métrages (durée totale 1h40) se déroulera à la salle des fêtes le **dimanche 20 mars à 15h00** et sera suivie d'un café débat. Séance ouverte à tous publics et gratuite.

Bus pour le théâtre Edwige Feuillère – Jan Vanek le 26 mars

Le maire informe de la possibilité qui est offert d'assister au concert de Jan Vanek, musicien multi-instrumentiste, au théâtre Edwige Feuillère le 26 mars à 20h30. Un bus est prévu au départ de Vauvillers (horaire à préciser mais vraisemblablement vers 19h15/19h30) avec une participation forfaitaire de 6€ (bus et concert). Réservation au 03 84 94 17 93.

Conseil d'administration du collège

Le maire indique que lors du dernier conseil d'administration du collège qui s'est tenu le 1er février, deux nouvelles personnes qualifiées de la commune y ont été accueillies. Il s'agit de Mme Sylvie CARDOT et de M. Denis WYMANN. Ces deux personnes assisteront donc en cette qualité à tous les prochains conseils d'administration.

Proposition de mise en valeur du château et de sa place.

Constatant que beaucoup de gens de passage ou de touristes traversent notre village sans voir notre château qui est très peu visible depuis la grande rue, le maire propose d'étudier la possibilité d'installer un panneau aux entrées de village sur lequel serait reproduit une photo du château et de sa place pour mettre en avant cette magnifique bâtisse et inciter les gens à s'arrêter. Une entreprise spécialisée dans les prises de vue aériennes par drone pourrait être sollicitée pour réaliser cette photo. Ce panneau indiquerait également le parking et communiquerait alors la possibilité de stationnement.

Situation du CPI

Le maire a reçu récemment en mairie le colonel HELLEU commandant le SDIS 70, le commandant VERGUET chargé du RH et le Lieutenant KREBS chargé des CPI pour faire un point sur le CPI de Vauvillers. Bien que convoqués, aucun sapeur-pompier de Vauvillers n'était présent à cette réunion. (Le chef de centre s'était excusé pour cause d'impératifs professionnels).

L'activité et surtout l'avenir du CPI a été évoqué en raison du faible effectif récurrent. Le chef de corps sera prochainement reçu par le SDIS 70 pour évoquer cette situation.

Travaux maison France Service

La première réunion rassemblant l'architecte et toutes les entreprises intervenantes dans la réfection du rez de chaussée s'est tenue en mairie le vendredi 11 février. Les travaux débuteront début mars pour une durée de 4 mois environ.

Rencontre avec Mme LHOMME architecte des cités de caractère.

Le maire et le 2ème adjoint ont rencontré Mme LHOMME, architecte auprès des cités de caractère pour évoquer le projet de réfection de la place du Château. Les démarches à accomplir pour réaliser ce projet ont été abordées ainsi que les possibilités de subventions.

Remplacement de la secrétaire

Edith MOUGIN ayant fait valoir ses droits à retraite à compter du 1er juillet 2022, un recrutement a été lancé en novembre et prenait fin le 31 janvier 2022. Plusieurs candidates ont été reçues par le maire et la 1ère adjointe, parmi lesquelles une a été retenue. Sa prise de poste interviendra mi-mai pour permettre une période de tuilage jusqu'au départ de l'actuelle secrétaire.

Projet Ages et Vie

Le maire a malheureusement été informé récemment de l'abandon du projet « Ages et vie » qui était envisagé sur notre commune. Le porteur de projet a précisé que cet abandon est dû au fait que les financeurs ne veulent plus financer des projets dans des communes de moins de 1000 habitants.

La municipalité, toujours déterminée à ce qu'une telle structure voit le jour à Vauvillers, recherchera d'autres porteur de projet qui pourraient être intéressés.

Vision d'artistes

L'association Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté a demandé aux communes membres si elles souhaitaient mettre en place le concours VISION D'ARTISTES. Josiane MANTEY a souhaité répondre favorablement et elle prendra en charge cette manifestation qui est fixée au samedi 20 août.

Budgets primitifs

En vue de la préparation des budgets 2022, la commission finance se réunira le samedi 5 mars.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 mars

Fin de séance : 22 h 45

